



ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MARCHÉS
FINANCIERS

LES PROFESSIONNELS DE LA BOURSE & DE LA FINANCE

Observatoire des Métiers

Comme chaque année, l'Observatoire des métiers a analysé les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi dans la Profession.

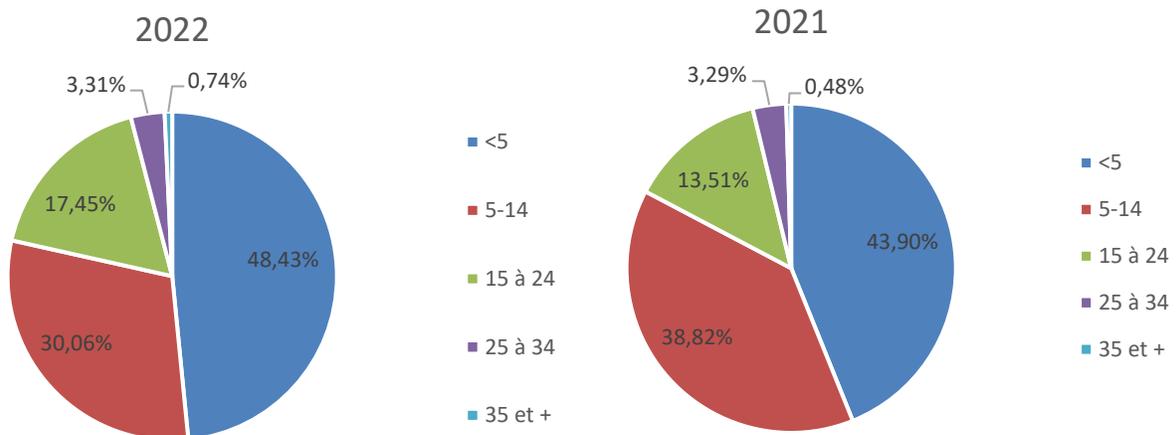
Sa réunion du 12 décembre 2023 a permis l'examen des informations recueillies auprès des entreprises adhérentes de l'AMAFI assujetties à la Convention collective des activités de marchés financiers, au titre de l'année 2022.

2024

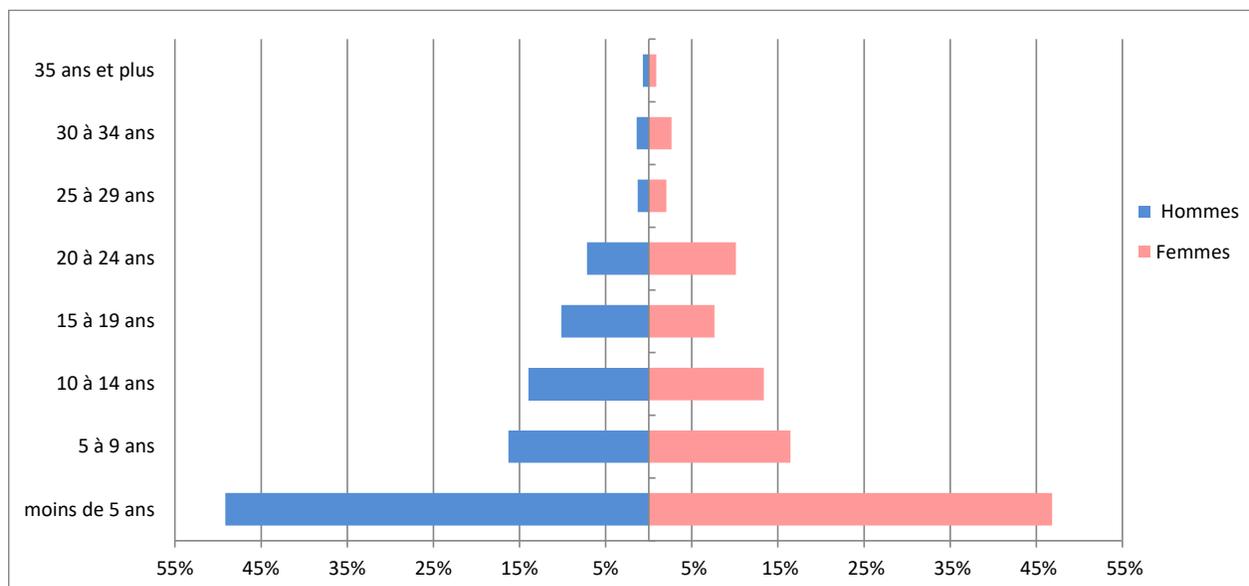
Le périmètre des sociétés répondant au questionnaire varie d'une année sur l'autre, relativisant les comparaisons chiffrées. L'étude 2022 a porté sur 23 sociétés, représentant 2 172 salariés au 31 décembre 2022, contre 19 sociétés représentant 1 458 salariés au 31 décembre 2021.

Ancienneté

Les tranches des moins de 5 ans d'ancienneté et celles de 5 à 14 ans représentent à elles seules 78,49 % des effectifs, signe que la profession continue de se renouveler, tout en fidélisant ses collaborateurs.



L'ancienneté moyenne en 2022 est de 8,03 années contre 7,81 années en 2021.



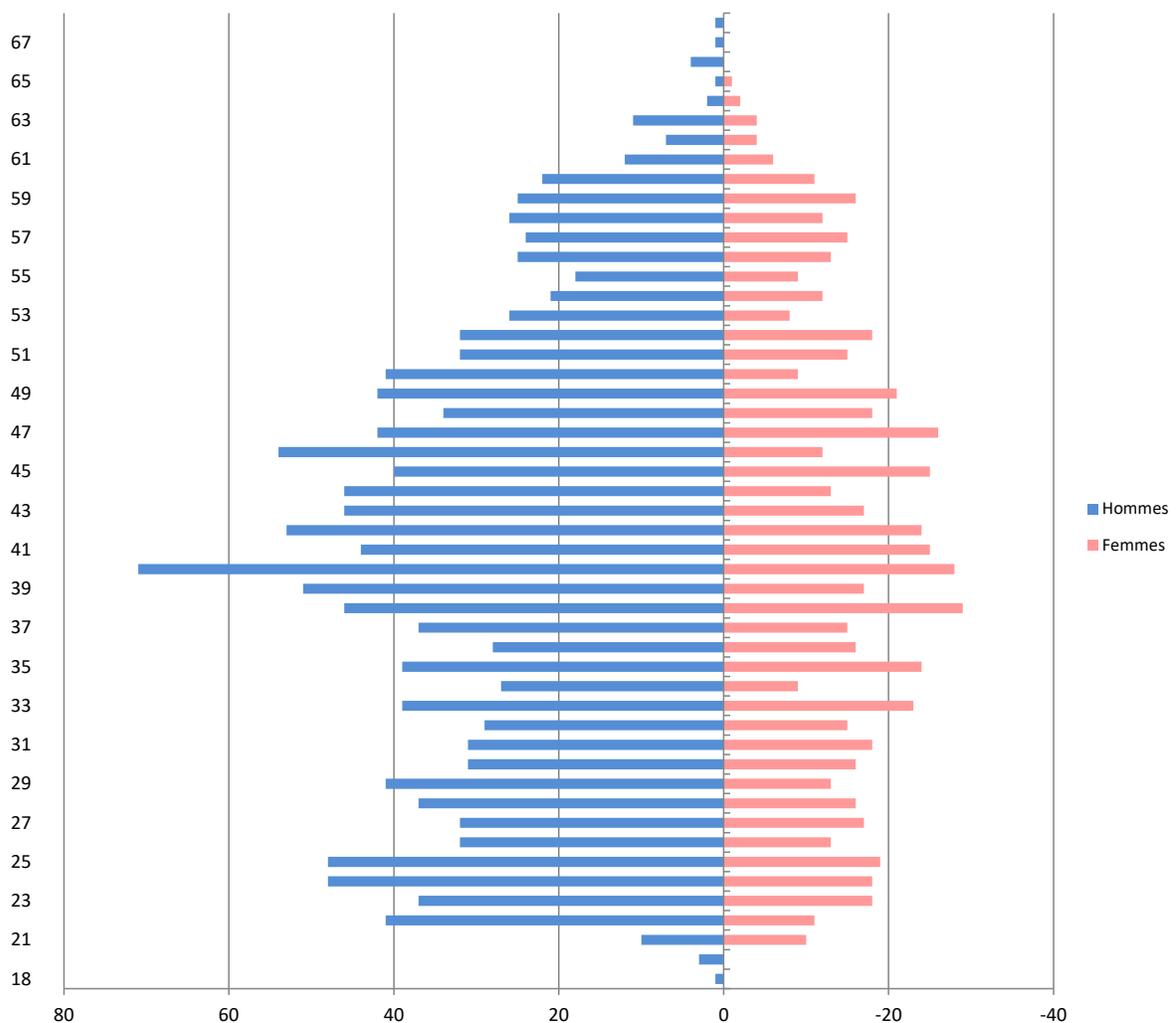
Âge

Les tranches des 30-39 ans et des 40-49 ans ont légèrement baissé par rapport à l'année dernière, représentant respectivement 24,86 % des effectifs contre 32,03 % en 2021, et 31,35 % des effectifs contre 33,54 % en 2021. En revanche, la tranche des 20-29 ans a augmenté : 21,45% contre 17,35 % en 2021, de même que celle des 50-60 ans avec 22,38 % des effectifs contre 17,08 % en 2021.

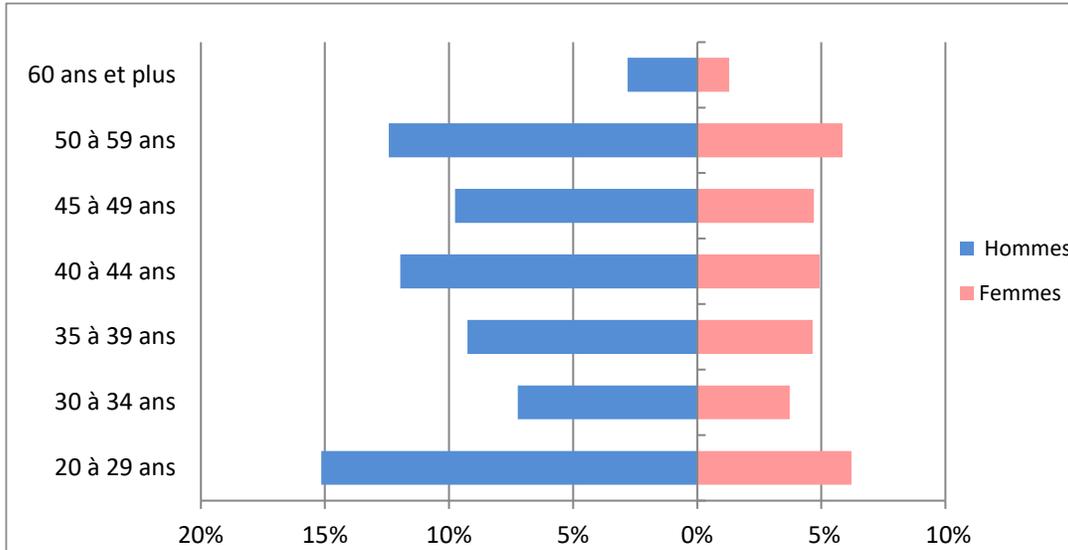
Sur une période de 15 ans, entre 2007 et 2022, on constate un vieillissement global de la branche, la part de la tranche des 30-39 ans ayant diminué et celle des tranches des plus de 40 ans ayant augmenté, passant d'un peu plus de 29,38 % des effectifs en 2007 à 53,73 % en 2022.

L'âge moyen dans la profession en 2022 est de 40,34 ans contre 39,87 ans en 2021.

Répartition par âges :

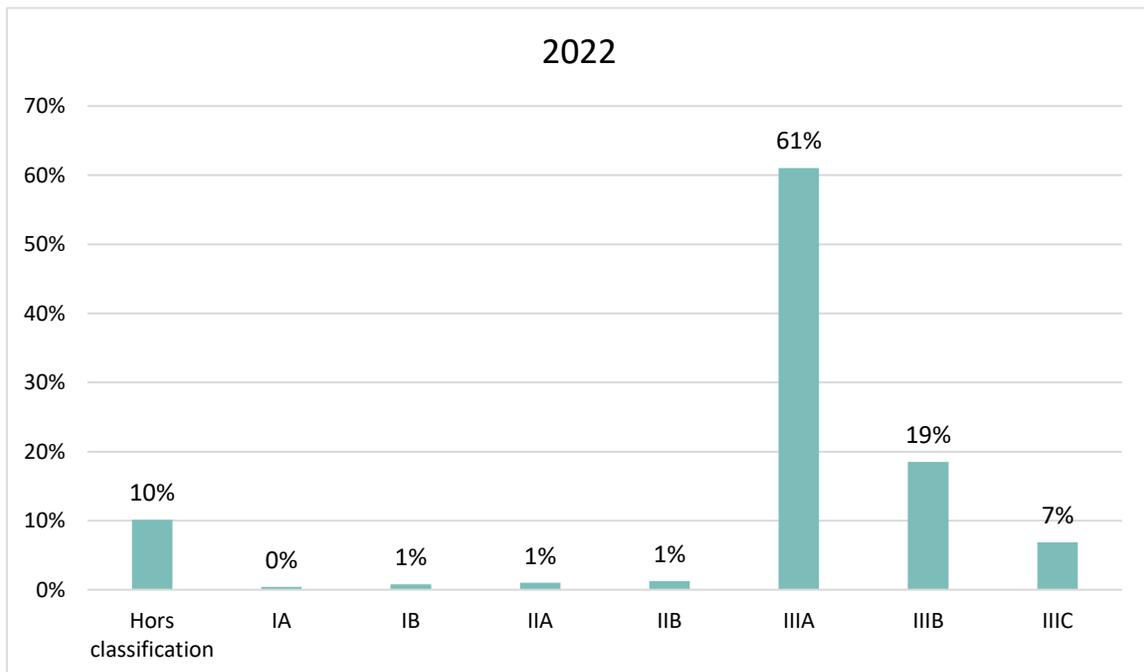


Répartition par tranche d'âges :



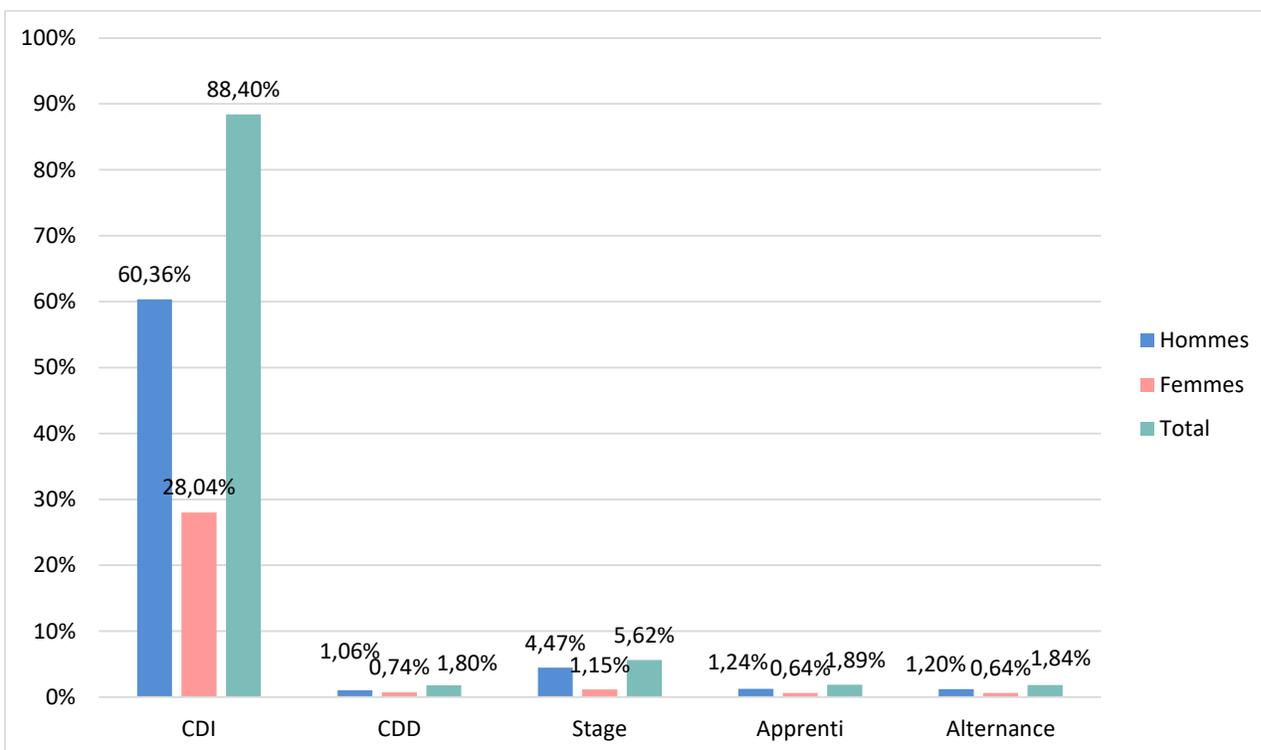
Niveau de qualification

Les effectifs cadres de la profession sont toujours aussi importants, représentant 87 % des effectifs totaux, les salariés de la catégorie III.A représentant à eux seuls 61 % des effectifs.



Type de contrat de travail

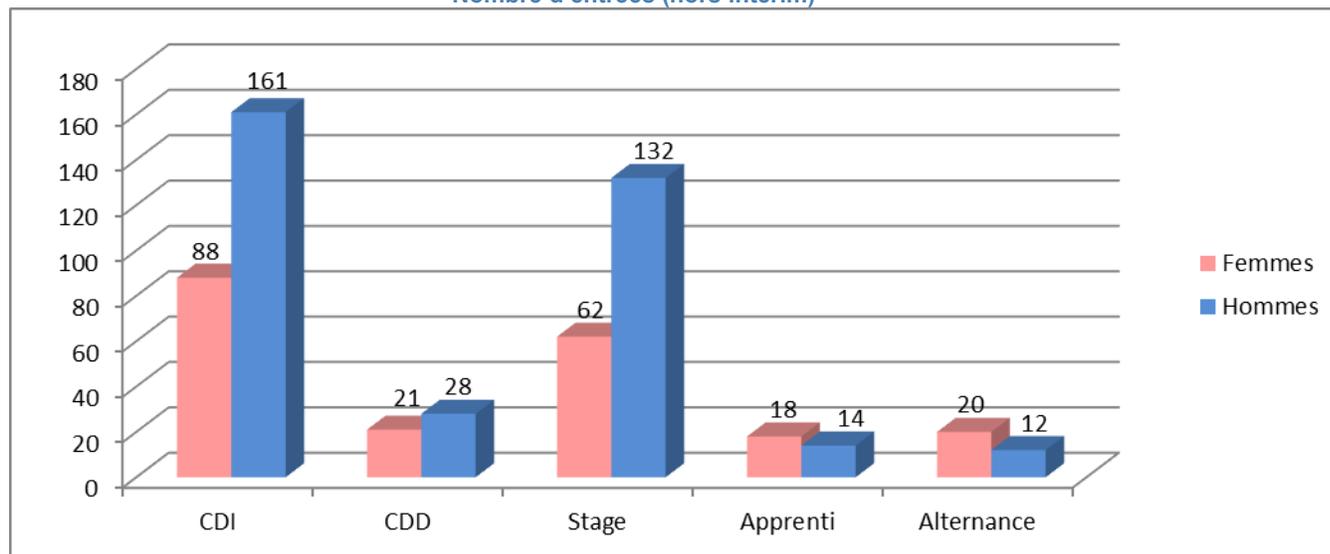
La quasi-totalité des effectifs est employée en CDI (88,40 % des effectifs totaux), les conventions de stage arrivant en deuxième position (5,62 %).



Entrées et sorties

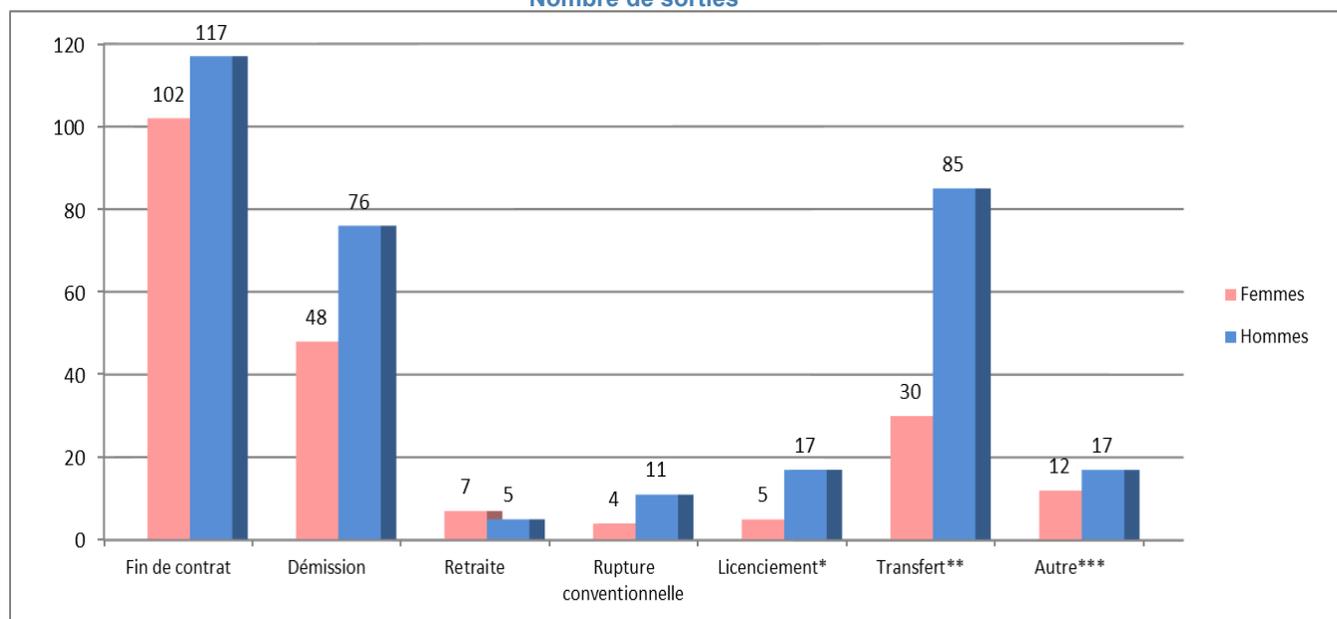
Le nombre d'entrées est en légère hausse par rapport à celui des sorties (556 vs 536), signe que la profession se renouvelle et présente un solde positif en termes de nombre de salariés.

Nombre d'entrées (hors intérim)



Hors fin de contrat, les démissions restent la première cause de sortie, comme les années précédentes.

Nombre de sorties



* y compris négociés

** fusions, mutations

*** rupture de la période d'essai, mobilité, décès

Durée du travail

Les salariés travaillent majoritairement à plein temps (97,16 % des effectifs totaux), ceux travaillant à temps partiel étant principalement des femmes et leur part étant en baisse ces dernières années. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent très peu demandés.

Répartition des effectifs à temps partiel



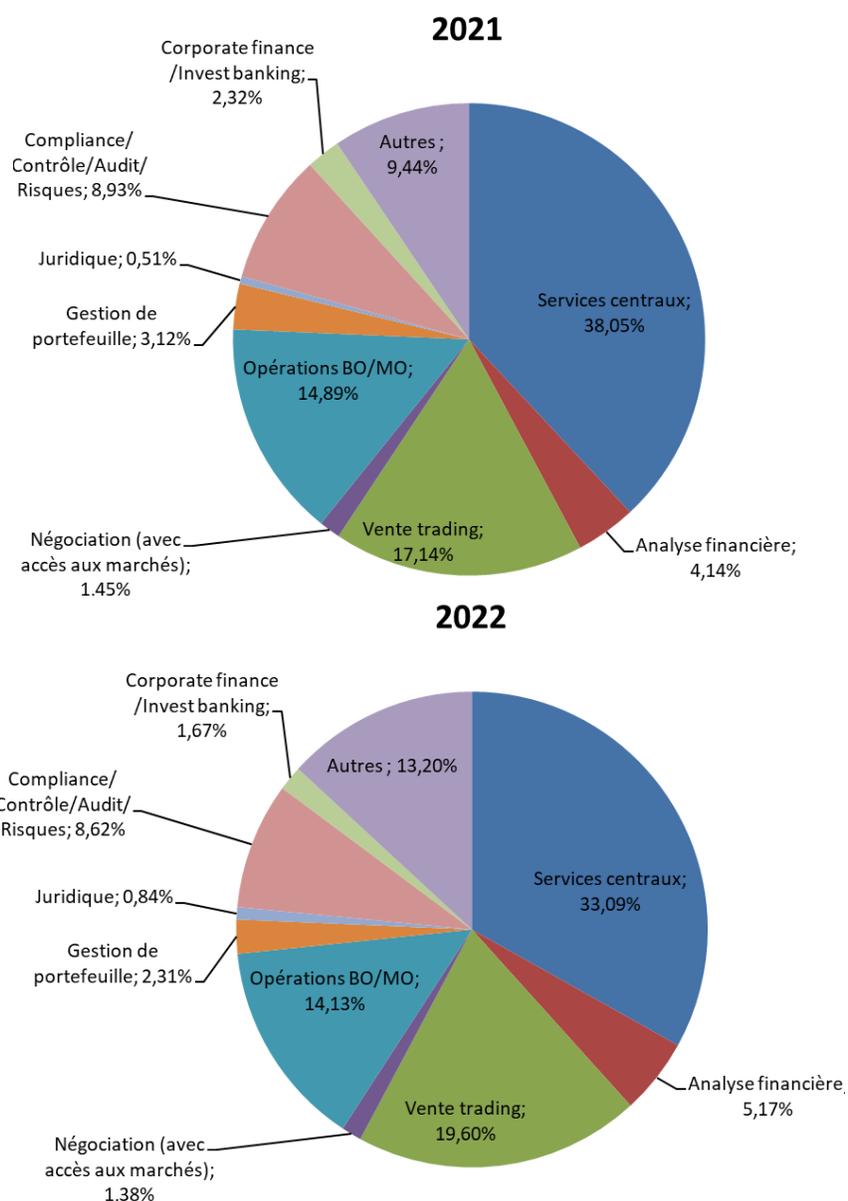
Métiers

La répartition des effectifs entre les différents métiers fait notamment apparaître une diminution des effectifs dans les services centraux, gestion de portefeuille et Corporate finance. En revanche, les services d'analyse financière et vente trading ont augmenté.

En outre, les fonctions de compliance / contrôle / risques, les fonctions juridiques, les opérations BO/MO ainsi que la négociation restent sensiblement égales.

On note que sur 15 ans l'analyse financière a subi une forte chute (5,17 % en 2022 contre 13,75 % en 2007).

Répartition entre les métiers



Évolution des métiers entre 2021 et 2022



Formation

Le financement de la formation est supérieur à l'année dernière avec en moyenne 1,155 % (0,776 % en 2021) de la masse salariale consacré à la formation professionnelle continue.

Alternance

En 2022, dans les 21 entreprises ayant répondu, il a été conclu 13 contrats de professionnalisation (26 en 2021) et 134 contrats d'apprentissage (70 en 2021), pour des diplômés très majoritairement de niveau Master.

Aménagement du temps de travail

Les données recueillies montrent toujours une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait en jours avec les cadres (dans 86 % des entreprises ayant répondu).

Accidents du travail

Il est constaté une diminution du nombre d'accidents du travail (0,18 % des effectifs contre 0,56 % en 2021), et une augmentation du nombre d'accidents dans les trajets domicile-travail (0,37 % en 2022, 0 % en 2021).

